

LE TAM

Octobre 2021

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°36

économie

DYNAMISER L'INDUSTRIE SUR L'AGGLO

gouvernance

Le projet de territoire
sur de bons rails

Page 6

enseignement

Les étudiants s'approprient
le campus

Page 12

habitat

Améliorer votre habitat ?
L'agglo vous accompagne

Encartage



Ce nouveau numéro du TamI présente un dossier consacré à la dynamisation du tissu industriel du territoire. On pourrait s'interroger sur l'opportunité d'une telle initiative après l'annonce de la fermeture de BorgWarner, mais c'est précisément cette annonce brutale, conséquence d'une restructuration mondiale de cet équipementier automobile américain qui oblige à réagir vite et fort : faire face à ce véritable désengagement de cette entreprise qui n'a pas su ou voulu diversifier sa production préférant fermer sa dernière entreprise française et se délocaliser dans des zones à moindre coût salarial.

Deux directions principales ont été retenues :

La première consiste à accompagner de façon professionnelle et partenariale les projets de développement des entreprises industrielles du territoire, ayant des objectifs de création de nouveaux emplois. En ce sens, en 4 mois de travail auprès d'une quarantaine d'entreprises, le cabinet Ernst & Young a identifié puis accompagné les chefs d'entreprises autour de 50 projets de développement susceptibles de représenter, d'ici 3 ou 4 ans, la création d'environ 140 emplois.

La seconde action est de construire une feuille de route pour engager le virage économique du territoire qui doit conduire à diversifier l'activité des entreprises locales, avec l'enjeu de ne pas dépendre de donneurs d'ordre extérieurs (voire étrangers) au territoire, dont on voit le risque dans le schéma de restructurations brutales.

Le pôle économique de l'agglomération, à côté des élus communautaires, est à la disposition des entreprises et entrepreneurs locaux. Différents dispositifs d'aides ou d'accompagnement sont en place, au service du tissu économique local et les initiatives de divers ordres sont nombreuses. Ainsi, la communauté d'agglomération entend conforter un écosystème tout en s'appuyant sur les structures de formations professionnelles (notamment CFA bâtiment, CFAI, IUT, lycée professionnel René Cassin...) ou en contribuant à la requalification des zones d'activités. Soutenir les acteurs locaux, aménager, investir sur la formation et la jeunesse matérialisé par la réalisation du campus étudiant sur le site de Souilhac à Tulle... Voilà des axes de travail communautaire à poursuivre. ■

Michel Breuilh

Président de Tulle agglo



.14



.16



.30



.12



.26

actualités P. 04

Atelier maman(s)-bébé(s). Lire et faire lire. Sites internet pour les communes. Cascade du Daro à Pierrefitte. Convention Territoriale Globale. Aire d'accueil des gens du voyage. Chèque vélo électrique. Opération sapins. Fête de l'Arbre à Chanteix. L'agglo sur Facebook. Projet de territoire. Centre aqua. Chaussée intelligente. Biennale Européenne d'Histoire Locale. Vidange de l'étang Neuf. Ressourcerie à Naves.

économie P. 10

Des aides pour accélérer la transformation numérique. Ateliers gratuits aux Bains Douches Numériques. Éco Pulse investissement. Projet Alimentaire Territorial. Nouvelles installations à Infitio.

reportage photo P. 12

Campus universitaire.

paroles de... P. 14

BDE, IUT et IFSI.

retour sur... P. 15

Tulle Campus Party.

dossier P. 16

Dynamiser l'industrie sur le territoire.

projet P. 22

ScoT ; Schéma de Cohérence Territoriale.

communes P. 24

Logements aménagés à Beaumont. Cabinet médical à Saint-Hilaire-Peyroux. P'tit marché de Saint-Salvador. Sport sur le Plateau. Piste enduro VTT à Naves. Maison France Services à Seilhac. Team Chameyrat aux Foulées Tullistes.

culture P. 26

Premier Acte. Fil 6.

environnement P. 28

Comprendre ma facture d'assainissement. Dépôts sauvages. Appli antigaspi. Audits énergétiques des bâtiments communaux et intercommunaux. Landes des Chaux à Clergoux.

tribunes P. 31

Le Tam. Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, William Raynal. **Photos et illustrations** : William Raynal, Marie Cailleaud, Des Lendemain Qui Chantent, Pépète Atelier, IFSI, Frank Barrat-Arnal, Quentin Macké, Eyrein Industrie / M. Agnoux, CCAS Ville de Tulle, IUT du Limousin, Ressourcerie du Carnyx, Bains Douches Numériques, Nadia Mauléon, Mairies de Beaumont, Chameyrat, Naves, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Salvador, Christophe Raynaud de Lage, Gaspifage, CEN Nouvelle-Aquitaine, Calk Studio, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Octobre 2021. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.



Ateliers maman(s)-bébé(s) de la naissance à 2 ans

UN TEMPS POUR RESPIRER !

avec Iris Bugl, Thérapeute

Tous les mardis d'octobre à décembre 2021 de 9h30 à 11h30 dans les locaux de l'Association Peuple et Culture, 36 Avenue Alsace-Lorraine à Tulle Centre Culturel et Sportif

- pour sortir de l'entre-deux, se détendre, souffler, être écoutée, s'exprimer, partager avec d'autres femmes devenues comme vous-mêmes
- pour faire une pause dans votre quotidien
- pour développer le lien avec votre enfant



Vous des intéressées ? Contacter le CCAS de Tulle au 05 55 21 73 18 mail : ccas@ville-tulle.fr Sur le contenu des ateliers, Iris Bugl : 06 08 30 63 24

Un atelier maman(s)-bébé(s) !

Le CCAS de la Ville de Tulle met en place, en partenariat avec la Caf de la Corrèze, le Lions Club et Peuple et Culture, un atelier "Maman(s)-bébé(s), un temps pour respirer !" animé par Iris Bugl, thérapeute. Objectif : sortir de l'entre-deux, se détendre, souffler, être écoutée, s'exprimer, partager avec d'autres mamans, faire une pause dans le quotidien ou développer le lien avec son enfant. Tous les mardis d'octobre à décembre de 9h30 à 11h30 dans les locaux de Peuple et Culture au Centre Culturel et Sportif, 36 avenue Alsace-Lorraine. Infos : CCAS Tulle, ccas@ville-tulle.fr, 05 55 21 73 18.



communication

Des sites internet pour les communes de l'agglomération

Depuis 2019, Tulle agglomération propose à ses communes membres un outil pour réaliser un site internet gratuitement : création technique, hébergement sur un serveur dédié et maintenance. Seule reste à charge pour les communes l'acquisition d'un nom de domaine. En outre, Tulle agglomération a également mis en place un accompagnement dispensé par la webmaster de l'agglomération auprès des élus et membres du personnel communal chargés de la communication. Après Chanteix et Le Lonzac, les sites de Naves, Gimelles-Cascades et La Roche-Canillac ont été mis en ligne. Actuellement, les sites de Saint-Salvadour, Chamboulive et Champagnac-la-Prune sont en cours de création, et les communes de Saint-Martial-de-Gimel et de Pierrefitte vont prochainement commencer le travail. ■

EN BREF

Lire et faire lire

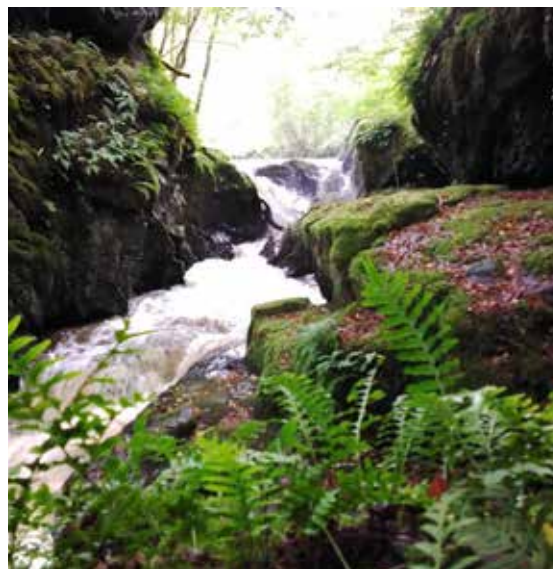
L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) organise une grande journée départementale « Lire et faire lire » à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer le samedi 27 novembre. Cette action a pour but de développer le goût de la lecture et de tisser des liens intergénérationnels. Au programme notamment : des interventions d'auteurs ayant travaillé sur la thématique des droits de l'enfant ainsi que d'une comédienne et conteuse sur la lecture à voix haute.

Infos + : événement ouvert au grand public, sous réserve d'inscription auprès de Charlene Chambas à cchambas@udaf19.fr. www.lireetfairelire.org

aménagement

Autour de la cascade du Daro à Pierrefitte

Connaissez-vous la cascade du Daro ? Elle est située à Pierrefitte, à quelques centaines de mètres de la mairie sur le Rujoux, affluent rive gauche de la Vézère. Ce spectacle de la nature sera désormais mieux mis en valeur. Les élus de Pierrefitte, son maire Annie Cueille en tête, avec des habitants passionnés et l'aide de Tulle agglomération, souhaitent s'impliquer dans l'aménagement et la promotion d'un chemin de randonnée, boucle d'une dizaine de kilomètres dans la commune. La marche est en effet devenue une activité de loisir à part entière. Avec des points d'intérêts comme la vallée de la Vézère, la cascade du Daro, l'église Sainte-Marie datant du XII^e siècle, la vue sur le massif des Monédières, Pierrefitte veut offrir aux randonneurs à la recherche d'authenticité une nouvelle balade dès l'année prochaine en toute sécurité. ■



5

La Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée le 5 octobre dernier entre la Caf de la Corrèze, Tulle agglo et les communes de Beaumont, Chamboulive et Chanteix afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions notamment dans le domaine enfance/jeunesse. Elle remplace les anciens Contrats Enfance Jeunesse et permettra de débloquer des financements grâce à un plan d'action sur 5 ans.

L'AGGLO À VÉLO !

200 € offerts pour l'achat d'un vélo à assistance électrique*



Conditions et demandes sur www.agglo-tulle.fr

*Offre dans la limite de 50 dossiers et valable pour l'achat d'un vélo à assistance électrique chez l'un des 4 vélocistes du territoire de Tulle agglo (Brival, M'Bike, Décathlon Essentiel et Intersport).



mobilité

Un chèque pour l'achat de votre vélo électrique

Tulle agglo souhaite œuvrer pour le développement des mobilités durables sur son territoire. Face aux nombreux enjeux de transition écologique et énergétique, les élus communautaires ont souhaité mettre en place une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE), neufs ou d'occasion, conformes à la réglementation en vigueur.

Elle prend la forme d'un Chèque VAE de 200 € valable 3 mois après son émission auprès de vélocistes partenaires du territoire (Brival, M'Bike, Décathlon Essentiel et Intersport).

aménagement

Lancement des travaux pour l'aire d'accueil

Le projet d'aire d'accueil des gens du voyage à Tulle se concrétise. Afin de se conformer aux obligations légales, Tulle agglo, compétente en la matière, lance les travaux au cours de ce mois d'octobre 2021 pour une ouverture prévue dans le courant de l'année 2022.

L'aire, située à La Coutausse à Tulle proche de la route menant à Naves, comprendra 16 places, 8 blocs sanitaires, dont 1 bloc PMR ainsi qu'un bâtiment d'accueil. Les utilisateurs s'acquitteront de leur emplacement et de toutes les dépenses liées à leur passage (eau, électricité...).

L'organisme ACGV gèrera le site, tout comme les aires de Brive, Malemort et Ussel, et notamment l'admission des voyageurs (règlement du séjour, formalités administratives...). Coût des travaux : 994 000 € HT dont une subvention de 264 867 € de l'État (au titre du FSIPL, Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local - Contrat de ruralité).

EN BREF



Opération sapins 2021-2022

Pour la 3^e année consécutive, l'opération sapins sera reconduite à l'occasion des fêtes de fin d'année. Plutôt que de se laisser tenter par le dépôt sauvage de sapin sur la voie publique, interdit et donc amenable, offrez-lui une seconde vie. De nombreux points de dépôts seront à votre disposition dans les communes du territoire. Rendez-vous sur www.agglo-tulle.fr pour voir où sera le plus proche de chez vous.

Fête de l'Arbre à Chanteix

La Fête de l'Arbre est de retour le dimanche 21 novembre dans le bourg de Chanteix ! De 10h à 17h, profitez des nombreuses animations : pommes et arbres fruitiers, plantes aromatiques ou médicinales, production de cidre, ateliers pour les enfants, découverte des associations de la commune.



L'agglo sur Facebook

Êtes-vous déjà abonné à la page Facebook de Tulle agglo ? Vous pourrez y suivre toute l'actualité de la communauté d'agglomération. Un espace d'information, de partage et de dialogue à votre service !

Rendez-vous sans tarder sur www.facebook.com/agglotulle

Projet

LE PROJET DE TERRITOIRE SUR DE BONS RAILS

Les élus communautaires ont validé cet été le projet de territoire de Tulle agglo, document de référence fixant le cap des grandes orientations à suivre et des actions concrètes à mettre en œuvre sur la période 2021-2026. Cela fait suite à la concertation publique organisée au printemps dernier, ce qui a permis à chacun d'imaginer le territoire de demain.

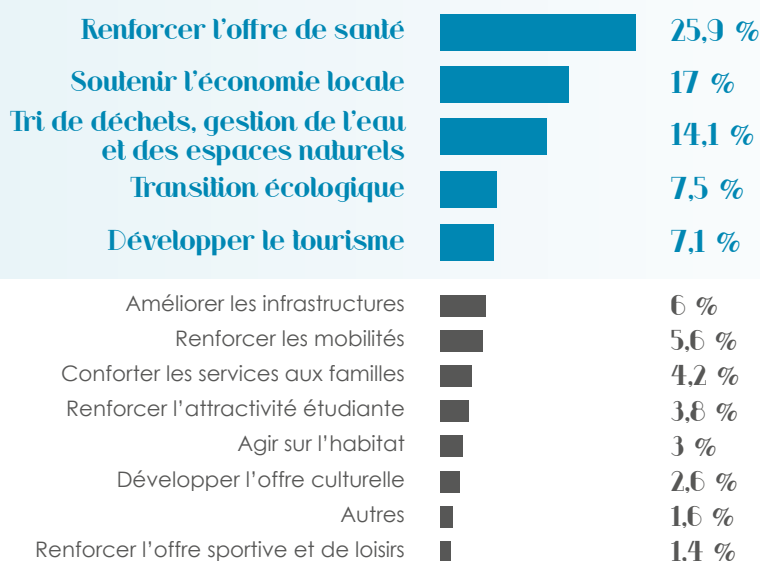
Développer l'économie

- Offrir les meilleures conditions d'installation
- Accompagner les entreprises et soutenir leurs projets
- Favoriser l'agriculture
- Soutenir les acteurs du tourisme

RETOUR SUR
LA CONCERTATION
AUPRÈS
DE LA POPULATION

Du 12 avril au 30 mai 2021
Un questionnaire de 34 questions
530 répondants

LES PRIORITÉS DE LA POPULATION



Une large concertation depuis 2020



S'engager vers l'excellence environnementale

- . Développer le recyclage pour inciter à la réduction de nos déchets
- . Produire et consommer moins et mieux l'énergie
- . Préserver le cycle de l'eau

Bien vivre sur le territoire

- . Favoriser une offre de logement adaptée, de qualité et attractive
- . Agir pour l'offre de santé
- . Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer celles de demain
- . Inscrire l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la place des jeunes dans le paysage urbain

Les 4 axes stratégiques de développement



Construire ensemble

- . Aménager harmonieusement le territoire
- . Disposer d'infrastructures structurantes
- . Proposer une offre de service répondant aux attentes des familles sur tout le territoire
- . Encourager la fierté d'appartenance au territoire et à l'agglomération



Jean-François Labbat

Vice-président en charge du projet de territoire

"Merci de votre participation qui a permis de bâtir les bases de notre projet de territoire, sur quatre grandes thématiques, avec des défis notamment sur l'économie et l'environnement. Pour cela, nous devons mettre en œuvre ces axes stratégiques par des actions concrètes. C'est le travail que nous devons décliner dans les prochaines semaines. Enfin, après une ultime validation du conseil communautaire, nous devons nous attacher à mettre en place les outils de suivi qui garantiront la réalisation du projet de territoire." ■



Centre aqua

Des nouveautés depuis la rentrée

Au centre aqua, l'usager est au cœur des préoccupations. Qu'on soit petit ou grand, nageur confirmé ou néophyte, amateur d'animations ou de barbotage, les équipes sont à l'écoute. Petit point sur les nouveautés mises en œuvre pour la rentrée 2021-2022.

L'INFO EN +

Retrouvez toutes les activités de la saison 2021/2022, en un coup d'œil, dans le nouveau programme, à retrouver ici : agglo-tulle.fr



Évolution de certains créneaux d'activités.

Fabienne Latour, vice-présidente de Tulle agglo en charge de la petite enfance, de la jeunesse et du sport résume la rentrée : "Il y en avait déjà pour tous les goûts et tous les âges : apprentissage, perfectionnement, aquaphobie, aquagym, aqua jogging, aqua fitness, aqua mômes, aqua santé... mais l'équipe du centre aqua innove et propose de nouveaux créneaux notamment autour de la nage." Un créneau de cours de natation adultes est ainsi ajouté pour permettre si besoin de répondre aux nombreuses demandes d'inscription aux cours du mardi soir. Côté enfants, un créneau de perfectionnement nage est créé le mardi soir à 17h45.

Côté animations, l'aqua fitness adultes du mercredi soir à 19h45 est revu dans son horaire et son emplacement, il est désormais proposé à 19h dans le petit bain. Pour les amateurs de moments à la fois sportifs et festifs, les "aqu'anniversaires" sont désormais ouverts sur tous les samedis y compris en période de vacances scolaires (hors juillet/août). Enfin, l'aqua crossfit avait fait une entrée remarquée dans le bain des animations du centre aqua en 2019. Discipline très exigeante, elle sera désormais développée de manière événementielle pour adultes et pour enfants en période de vacances scolaires.

THE nouveauté : le coaching ! C'est la grande nouveauté de l'année : l'apparition d'une offre de coaching personnalisé. Maintien/remise en forme ou encore aide à la préparation avant un examen (BNSSA, épreuves sportives d'un concours...), le coaching s'adaptera aux besoins de l'usager. Un programme totalement sur mesure sera défini avec un maître-nageur-sauveteur et l'usager l'effectuera ensuite en autonomie librement aux horaires d'ouverture au public. Tarif : 13,40 € (hors entrées) le bilan/conseil et le programme de 5 séances de 45 minutes.

De nouveaux tarifs. Depuis le 2 septembre, l'abonnement trimestriel a été remis en place au tarif de 45 €. Enfin, un tarif unique de 2 € (adultes et jeunes sans autre réduction cumulée) a été instauré sur un créneau horaire peu fréquenté : celui du mardi de 15h45 à 17h45. ■

Des surprises seront également proposées pendant les vacances scolaires, restez connectés.... Le centre aqua continue de prendre soin de vous, en appliquant les règles sanitaires. À vos maillots de bain !



innovation

En route vers les chaussées intelligentes à Tulle

L'IUT de Tulle abrite depuis peu une antenne du laboratoire de recherche Génie Civil Diagnostic et Durabilité (GCDD) basé à Egletons.

Des chercheurs travaillent sur le diagnostic, la maintenance et l'amélioration des surfaces des chaussées routières. Une première étude a été menée avec Camille Gillot, étudiant en 2^e année à l'IUT. Il a développé pour son projet de fin d'études un capteur de déformations sans fil pour le suivi des structures routières. De la taille d'une boîte d'allumettes, il est disposé à l'intérieur de la couche de surface de la chaussée, entre l'IUT et le bâtiment 419. Il permet une mesure des déformations provoquées par le

trafic routier (essentiellement poids lourds).

La lecture des données du capteur se fait par un simple ordinateur portable présent à proximité. Cette mesure de déformations est courante mais c'est la première fois que l'on insère dans une chaussée un capteur sans fil. Testée avec succès, cette technologie sera utilisée dans les futurs programmes de diagnostic du laboratoire GCDD et participera au développement des routes nouvelles générations. De nombreuses opportunités s'ouvrent ainsi sur le campus de Tulle en associant la recherche, les étudiants et le transfert de technologie vers l'industrie. ■

Seilhac

Vidange de l'étang Neuf

L'étang Neuf, situé au sud-ouest de la commune de Seilhac et d'une superficie de 16 hectares, est alimenté par la rivière Brezou. Il est particulièrement prisé des pêcheurs. Après 3 années de conditions défavorables (sécheresse et crise sanitaire) où elle n'a pu avoir lieu, la vidange de l'étang est à nouveau programmée cet automne. L'ouverture de la vanne est prévue le 11 octobre. La grande pêche se tiendra sur 2 jours, les 12 et 13 novembre (accès au public et vente de poissons uniquement le 13 novembre).

EN BREF

Une ressourcerie à Naves

La ressourcerie du Carnyx a ouvert ses portes cet été sur la zone de Soleilhavoup à Naves, à l'emplacement de l'ancien magasin de meubles Bénédit ! Ce bel espace vous permet de chiner des objets d'occasion. Il a été créé par l'association À tout venant ressourceries, afin de donner une deuxième vie à tous vos objets. Huit personnes ont été recrutées via un chantier d'insertion pour s'occuper de la réception des objets, leur valorisation et leur vente faisant du projet un véritable modèle en matière d'économie sociale et solidaire. Mais pas seulement... La ressourcerie propose des actions de sensibilisation pour la semaine européenne de la réduction des déchets : sensibilisation sur le réemploi en déchetterie, visite du centre intercommunal de collecte des déchets à Naves, atelier zéro déchet ou encore repair'café. ■



Si vous voulez faire du tri et en faire don à la ressourcerie, tout type d'objet en bon état est accepté : meubles, bibelots, vêtements, vaisselle, livres, électroménager...

ZA Soleilhavoup - 4, rue des Landes - 19460 Naves

Ouverture du magasin : mercredi 14h-18h et samedi 10h-18h. Pour donner des objets (sans rendez-vous) du mardi au samedi (de 9h à 18h). Pour les débarras particuliers ou professionnels : sur rendez-vous.

Infos :

**06 21 74 49 96 / 05 33 06 97 85
laressourcerieducarnyx@gmail.com**

2023

La toute première Biennale Européenne d'Histoire Locale s'est déroulée les 10, 11 et 12 septembre dernier à Tulle. 3 jours de débats autour de l'apport des territoires et des acteurs locaux à la construction de nos sociétés dans une Europe ouverte sur le monde. Historiens, experts, journalistes, artistes, écrivains, acteurs de la société civile se sont bousculés pour cette première. Rendez-vous en 2023 pour la 2^e !



numérique

Des aides pour accélérer la transformation numérique

Après Éco Pulse investissements, Tulle agglo va plus loin dans le soutien aux acteurs économiques du territoire et lance Éco Pulse numérique, un dispositif d'aides à destination des TPE (-10 salariés, CA < 2 M€) des secteurs du commerce, de l'artisanat, de la petite industrie et des services.

De plus en plus d'entrepreneurs prennent des initiatives en matière de numérique mais se heurtent encore souvent à la complexité de la thématique. Et pourtant, la transformation numérique peut faciliter la vie des entrepreneurs et des salariés au quotidien et développer le chiffre d'affaires. Récemment, la crise sanitaire a particulièrement mis en avant le e-commerce mais il peut également s'agir d'outils de gestion et de production, de logiciels métiers ou RH.

Un dispositif sur-mesure. Afin d'accompagner au mieux les professionnels dans leur transformation numérique, un parcours adapté et personnalisé leur sera proposé, grâce au partenariat avec CorTech Territoire Numérique, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze, ainsi que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze. La première étape consistera en un ciblage des besoins afin d'établir le profil numérique de l'entreprise, d'identifier les

projets numériques et de l'orienter vers des dispositifs existants. La deuxième phase sera consacrée à un bilan-conseil complet de l'entreprise (organisation, marchés, normes, personnel, stratégie commerciale...) en lien avec la thématique numérique. Un plan d'actions et d'investissement sera alors co-construit et elle sera accompagnée pour sa mise en œuvre (recherche des prestataires, suivi...). Tulle agglo attribuera des aides aux entreprises à hauteur de 30 % des investissements (compris entre 500 et 10 000 €). Le dispositif devrait prochainement bénéficier d'un cofinancement de la région Nouvelle-Aquitaine.

Quelles sont les dépenses éligibles aux aides ? Les logiciels, investissements matériels et informatiques (sauf location et simple renouvellement), les formations numériques, les créations graphiques et créations de contenus, la stratégie et les outils de communication numérique.

Comment en bénéficier ? Les entreprises sont invitées à remplir un formulaire en ligne : www.agglo-tulle.fr/aides-eco-pulse-numerique. Pour toute question, contactez Maxime Hourtoule, animateur CorTech : 06 74 08 07 60 / ecopulse@corrtech.fr



Fabrice Marthon

Élu délégué à la politique locale du commerce et artisanat

"La crise sanitaire a encore accentué le poids des achats en ligne, ceux-ci représentent aujourd'hui quasiment 15 % de notre consommation globale et ils progressent sans arrêt. D'ici quelques mois, 1 achat sur 5 sera réalisé sur internet. Les territoires ruraux comme le nôtre n'y échappent pas. Dans ce contexte, il nous a semblé primordial de pouvoir accompagner les acteurs de notre territoire. Ainsi artisans et commerçants peuvent désormais bénéficier du dispositif Éco Pulse numérique, adapté à chaque entreprise et à leurs besoins. Sur la base d'un diagnostic effectué en lien étroit avec le dirigeant, nous pouvons ensuite financer des outils liés au développement numérique dans l'entreprise, avec un suivi dans le temps (formation, évaluation...)"



médiation

Ateliers gratuits aux Bains Douches Numériques

Espace d'apprentissage pour mieux comprendre les outils numériques, les Bains Douches Numériques de Tulle font évoluer leur grille tarifaire pour que tout le monde puisse en profiter. Les 2 ateliers en groupe hebdomadaires de découverte de l'ordinateur et des smartphones/tablettes ainsi que l'accès libre aux ordinateurs pour se connecter à internet deviennent gratuits. L'aide aux démarches administratives en ligne reste toujours entièrement gratuite. Ces ateliers commencent petit à petit à être organisés hors de Tulle dans les communes de l'agglomération et seront encore plus nombreux en 2022 avec l'arrivée

d'un conseiller numérique au sein de l'équipe de CorTech, association gestionnaire des Bains Douches Numériques de Tulle.

La gratuité de ces actions est permise grâce au soutien de Tulle agglomération, de la Ville de Tulle, de la région Nouvelle-Aquitaine, de la Caf de la Corrèze et de l'ensemble des partenaires privés de l'association.

Pour en savoir plus sur les actions menées sur le territoire par l'association CorTech, n'hésitez pas à prendre contact avec eux au 07 64 52 57 90 ou à aller les rencontrer aux Bains Douches Numériques de Tulle, 1 Place Martial Brigouleix. ■

alimentation

Le PAT reconnu par l'État

En juillet dernier, le Projet Alimentaire Territorial de l'agglomération de Tulle a été officiellement reconnu par le Ministère de l'Agriculture pour 3 ans. Le projet vise à la fois une meilleure valorisation économique des productions agricoles locales, la reconquête d'une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre, le développement, la consolidation voire la restauration des liens entre producteurs, professionnels des métiers de bouche et consommateurs, et une plus faible empreinte écologique.

EN BREF

ENTREPRISES

De nouvelles installations à Initio

Focus sur 3 entreprises installées récemment à l'hôtel d'entreprises Initio.

SARL MPRH 19

Mélissa Pluyette propose des prestations de service aux TPE/PME en gestion des ressources humaines et assistance administrative, mais aussi des formations au recrutement et à la conduite des entretiens professionnels. Pour les particuliers : elle propose des bilans de compétences sous la franchise Orient'Action (finançable CPF).

Contact : 06 45 47 54 51

melissa.mprh19@gmail.com

Facebook : OrientationTulle

Du Ventre à l'Âme

Isabelle Gabard accompagne ses clients vers un bien-être général en combinant différentes thérapies : réflexologie plantaire et abdominale, soins énergétiques crâniens et art-thérapie (le dessin).

Contact : 06 87 95 21 69

contact@dv2a.fr / www.dv2a.fr

Six juillet & associés

Amélie Nony est spécialisée dans le management financier externalisé et la transmission d'entreprises. Elle cible principalement des entreprises du secteur de la transformation, du BTP ou des commerces en recherche d'économies, de développement financier ou de préparation à la transmission.

Contact : 06 75 33 09 41

amelie-nony@six-juillet.com

www.six-juillet.com

Retrouvez toutes les entreprises sur : initio-tulle.fr

66 028

C'est le montant en euros des aides distribuées à 15 entreprises du territoire dans le cadre du dispositif Éco Pulse investissements depuis mai 2021 sur une enveloppe totale de 120 000 €. 54 % d'entre elles sont issues du secteur artisanat/commerce, 34 % du secteur services et 12 % du BTP. Près de la moitié sont des créations d'entreprises et 20 % des reprises.



.01



.02



.04

enseignement supérieur

Les étudiants s'approprient leur campus

Ça y est ! La rentrée 2021 marque l'aboutissement d'un projet au long cours : regrouper des formations au sein d'un campus. C'est chose faite avec l'installation de l'IFSI/IFAS, l'INSPE, Canopé et la Bibliothèque universitaire dans le bâtiment 419 et du Campus connecté Tulle Corrèze. Leurs étudiants rejoignent ainsi ceux de l'IUT et du CFAI.

Le B419 accueille au total pas moins de 300 étudiants répartis entre différentes formations : IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), IFAS (Institut de Formation des Aides-Soignants) et INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation). Très vite, les étudiants ont su se mélanger aux voisins de l'IUT et du CFAI et s'approprier les nombreux espaces... Un nouveau campus dans ce quartier de Souilhac où la vie grouille de nouveau. ■

.01 Le parvis : un espace de vie partagée en liaison directe avec les espaces verts à proximité et le restaurant universitaire et inter-entreprises en face.

.02 Tables, chaises et bains de soleil font le bonheur des étudiants, des travailleurs et habitants du quartier.

.03 Dans le B419, les formations sont réparties sur 3 niveaux. Pour faire écho au passé du colosse, la cage d'escaliers originelle a été conservée.

.04 La bibliothèque universitaire regroupe les fonds documentaires de l'IUT, de l'INSPE, du réseau Canopé et de l'IFSI/IFAS.

.05 L'amphi de l'IFSI, d'une centaine de place, permet de dispenser des cours collectifs et d'y organiser des examens.

.06 Le hall du B419, traversant, relie le parvis et une cour extérieure plus ombragée.

.07 Les salles de simulation permettent aux apprentis aides-soignants et infirmiers de pratiquer les gestes professionnels.



.03



.05



.06



.07



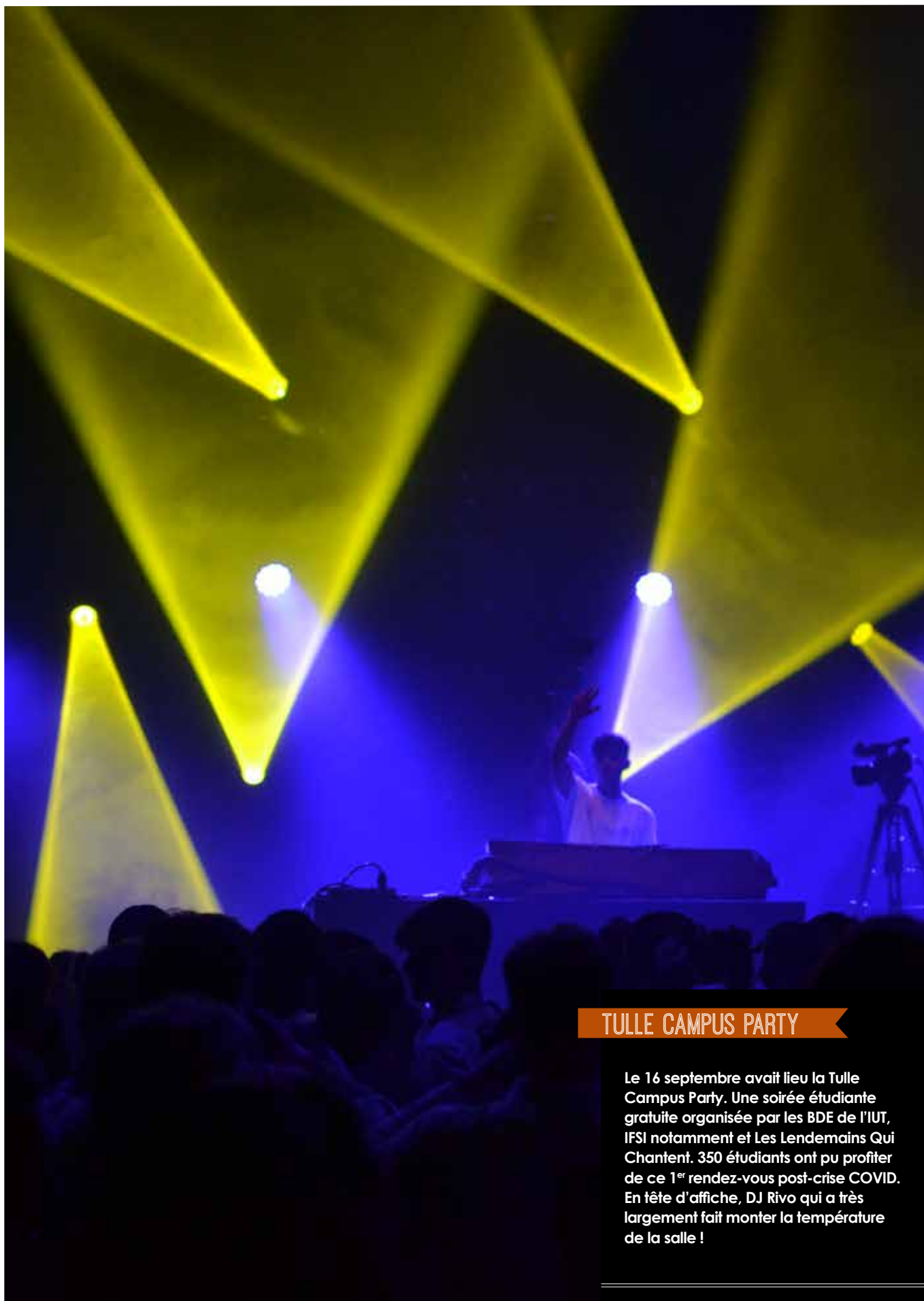
bde

"ON EST VISIBLE MAINTENANT"

Cette rentrée 2021 est une belle bouffée d'air pour les étudiants. Confinés, isolés, et surtout privés des moments de vie qui font toute la richesse de cette période estudiantine, les jeunes ont besoin de tourner la page COVID plus que jamais. Rencontre avec Guillaume, Théo, Thibaut, Victor, Arthur, Mélanie, Laurène et Charlotte, membres des EDE (Bureau Des Étudiants) de l'IUT et de l'IFSI, qui nous racontent leurs premières semaines sur le tout nouveau campus de Tulle.

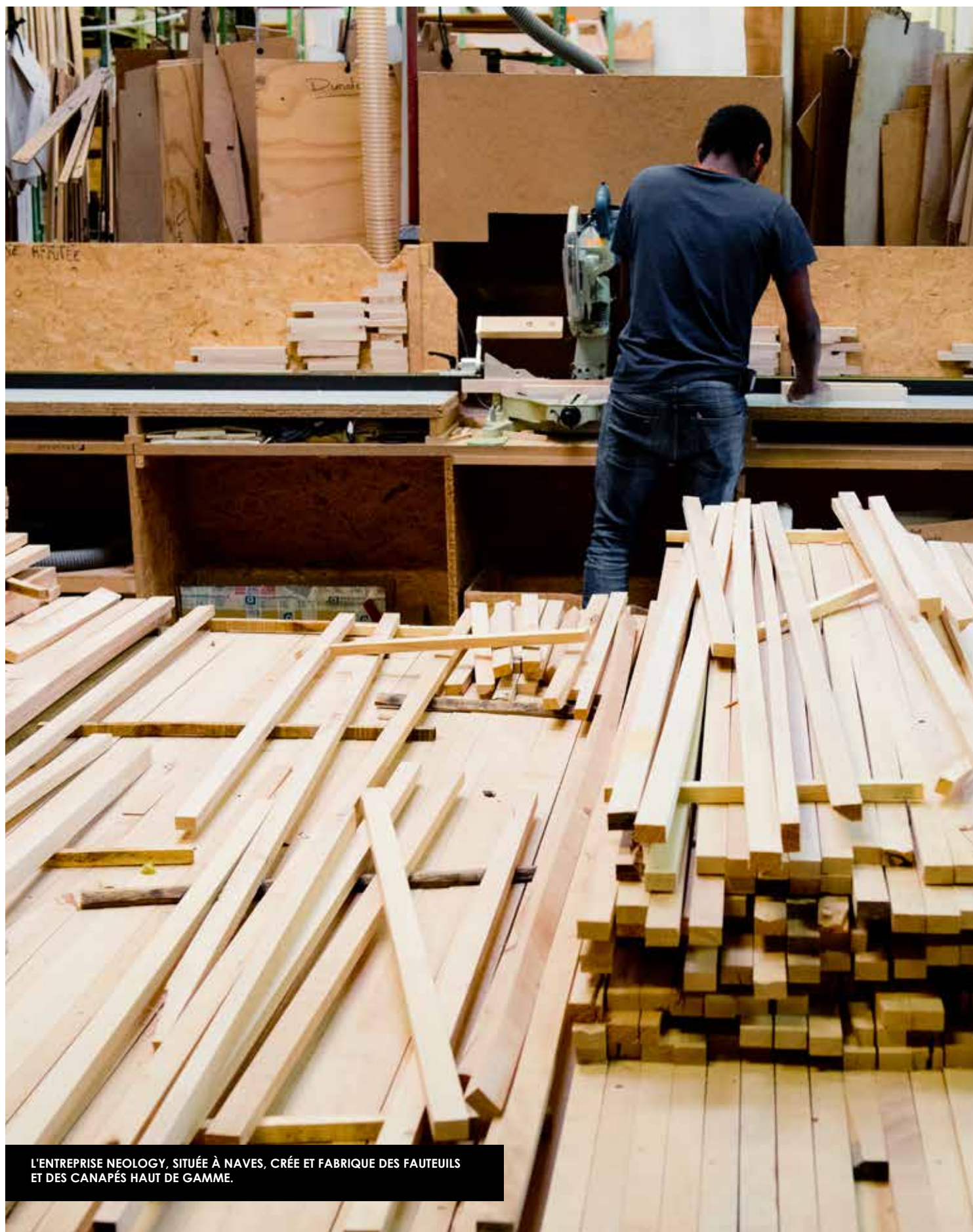
À la première question "comment ça va ?" la réponse des étudiants est unanime : "Super !". Faut dire que 4 jours avant, ils venaient d'organiser la 1^{re} soirée étudiante du campus 2.0, La Tulle Campus Party. "C'est la 1^{re} fois qu'il y avait sur Tulle une vraie soirée étudiante comme ça. Ça ne s'est jamais fait avant. Il y avait des gens de l'IFSI, de l'IUT, du lycée, d'Egletons, de Brive et même de Limoges. Franchement, c'était cool." Le TaM se met à leur place et les envie. Programmée aux Lendemain Qui Chantent, cette soirée avait des vrais airs d'ambiance club grâce à un mélange détonnant : des étudiants surmotivés, une programmation de qualité (avec DJ Rivo en tête d'affiche), le professionnalisme des Lendemain Qui Chantent (technique, orga...) et l'envie de dire que la vie reprend après une pause d'un an et demi ! Résultats ? "On a dû refuser du monde à l'entrée." L'occasion de faire la fête. "C'est aussi ça d'être étudiant. Vous, vous faisiez la fête, nous on veut faire pareil !"

Ce qui se cache, surtout derrière cette soirée, c'est une cohésion d'équipe naissante. Quelque chose qui n'existait pas il y a encore quelques semaines. "C'est sûr que maintenant cela ressemble vraiment à une vie de campus. On se croise, on se parle et surtout on échange entre les différentes formations. Avant, nous étions chacun dans notre coin. Parfois au sein du même établissement. Être regroupés sur un même site ça change tout." Bus, restaurant universitaire, BU, salles de cours dernier cri... il ne manque pas grand-chose pour cocher toutes les cases. "Ah si ! Il manque deux trucs : plus d'espaces pour se poser type tables, bancs et chaises et pour faire du sport. Et le top serait un foyer. Un lieu à nous tous." Encore un peu de patience. L'agglomération y travaille en espérant acquérir la maison joutant le B419. En attendant, aux étudiants de conclure "en fait, ce qui fait du bien, c'est d'avoir l'impression d'exister dans la ville. Ça c'est vraiment nouveau pour nous. On est visible maintenant." Tulle ville étudiante, ça sonne bien, non ?! ■



TULLE CAMPUS PARTY

Le 16 septembre avait lieu la Tulle Campus Party. Une soirée étudiante gratuite organisée par les BDE de l'IUT, IFSI notamment et Les Lendemain Qui Chantent. 350 étudiants ont pu profiter de ce 1^{er} rendez-vous post-crise COVID. En tête d'affiche, DJ Rivo qui a très largement fait monter la température de la salle !



L'ENTREPRISE NEOLOGY, SITUÉE À NAVES, CRÉE ET FABRIQUE DES FAUTEUILS ET DES CANAPÉS HAUT DE GAMME.



économie

DYNAMISER L'INDUSTRIE SUR LE TERRITOIRE

En 2021, c'est tout le pan industriel de l'économie du territoire qui bénéficie d'une attention particulière. Le cabinet Ernst & Young a été missionné pour accompagner les acteurs économiques du secteur, en collaboration avec le Pôle éco de Tulle agglo. Objectif : consolider et développer l'emploi. Des projets ont pu être identifiés et aiguillés vers des dispositifs publics. À la clé, des millions d'euros d'investissement et des dizaines d'emplois créés sur le territoire.

Entre mars et juin 2021, une mission d'ingénierie industrielle a été réalisée par le cabinet Ernst & Young (EY). En réaction à l'annonce de la fermeture de l'usine BorgWarner à Eyrein, Tulle agglo a sollicité l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le but d'accompagner les acteurs économiques pour la revitalisation de l'agglomération, qui a répondu favorablement à la demande et financé à 100% la mission.

En tout, ce ne sont pas moins de 130 entretiens qui ont été menés par EY auprès d'une quarantaine d'entreprises. Objectif : identifier en détail les projets de développement (investissements machines ou extensions immobilières par exemple) et les orienter vers des

dispositifs de financement publics afin de bénéficier d'un subventionnement maximal.

Bilan : le territoire ne manque pas de projets puisque 50 ont été repérés. Tous ont bénéficié d'un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de financement. Cela représente un levier de croissance important pour nos entreprises locales puisque bonne nouvelle : certains projets ont d'ores et déjà été désignés lauréats du plan France Relance.

Plusieurs millions d'euros de subventions sont attendus pour accompagner nos industriels dans leurs investissements et plusieurs dizaines de créations d'emplois doivent ainsi se concrétiser dans les mois à venir. ■

AU SOMMAIRE

- .18** L'industrie sur l'agglo : des investissements et des emplois à venir
- .20** Focus : Cessac Emballages
- .21** Interview de Bernard Combes

économie

L'industrie sur l'agglo : des investissements et des emplois à venir

L'intervention du cabinet Ernst & Young, coordonnée par le Pôle éco de Tulle agglo, a permis de dégager de nombreux projets sur le territoire destinés à consolider les activités industrielles existantes, soutenir les projets de développement et aider à la création d'emplois.

38 entreprises ciblées par Tulle agglo

L'objectif de la mission a été d'identifier les projets de développement existant dans 38 entreprises du secteur industriel du territoire, d'évaluer les dispositifs publics existants et de monter des dossiers de demandes de financement. En tout, ces entreprises représentent 940 emplois, 90 % d'entre elles comptent moins de 50 employés tandis que 60 % sont issus de 3 domaines : la mécanique/métallurgie, l'agroalimentaire et la menuiserie.

50 projets identifiés sur le territoire de Tulle agglo

Parmi les cibles, 24 entreprises ayant au moins un projet ont été accompagnées par le cabinet EY. Les 50 projets identifiés représentent 40 M€ d'investissement et 140 créations d'emplois entre 2021 et 2024.

100 % des projets orientés vers un dispositif d'aide publique

En tout, près de 130 entretiens de travail ont été réalisés avec les entreprises. 50 % d'entre elles ont pu être orientées vers "Territoires d'Industrie" (dispositif de l'État - plan France Relance) tandis que les 50 % restantes ont été orientées vers 11 autres dispositifs (de l'État, la Région, l'Union Européenne, l'ADEME...).

4 projets d'ores et déjà lauréats du Plan de Relance via Territoires d'Industrie

Ce ne sont pas moins de 1,3 M€ d'aides qui ont été octroyées à 4 projets lauréats du dispositif Territoires d'Industrie sur 7,6 M€ d'investissements programmés avec à la clé entre 40 et 50 créations d'emplois. Par ailleurs, 5 candidatures complémentaires sont en cours d'instruction représentant 2,8 M€ d'investissements programmés et 22 créations d'emplois. ■

Les 4 projets déjà lauréats

📍 ZA de La Montagne . EYREIN
EYREIN INDUSTRIE



Fabrication et commercialisation de produits de nettoyage pour les professionnels.

- 120 salariés
- Investissement de 3,25 M€ : chaîne de conditionnement robotisée, machine de remplissage, extension immobilière, digitalisation
- 20 créations d'emplois

📍 ZA Mulalet . TULLE.
MAUGEIN ACCORDÉONS



Fabrication d'accordéons, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant.

- 12 salariés.
- Investissement prévu de 265 000 € : développement et industrialisation d'accordéons numériques et développement d'une gamme d'harmonicas français
- 3 à 8 créations d'emplois



Une feuille de route industrielle

Le cabinet EY a défini 4 objectifs pour conduire le virage industriel du territoire sur les prochaines années. Des projets ont été identifiés sur chaque objectif avec des actions à mettre en œuvre. Cette feuille de route sera pleinement intégrée au travail du Pôle éco de Tulle aggl.

01. ATTRACTIVITÉ ET MODERNISATION INDUSTRIELLE

48 % des entreprises industrielles ont des projets de modernisation de leur appareil productif. 22 % ont un projet d'extension ou d'ouverture d'un site industriel.

- . Soutenir les programmes de développement industriel
- . Accompagner les start-up du territoire
- . Revendiquer l'attractivité du territoire
- . Développer l'offre foncière et requalifier les zones existantes

02. TRANSITION ÉCOLOGIQUE

25 % des entreprises ont un projet écologique identifié parmi leurs axes d'investissement.

- . Soutenir les entreprises dans leur démarche écologique
- . Accompagner le développement de la SEM ENRêze
- . Favoriser les partenariats écologiques avec les entreprises de la région

03. EMPLOIS ET FORMATIONS

- . Accompagner l'élargissement des offres des centres de formation (CFAI, CFA Bâtiment...)
- . Sensibiliser sur les métiers de l'industrie
- . Améliorer la coordination avec les acteurs du recrutement et de la formation

04. GOUVERNANCE

- . Favoriser la communication avec les industriels
- . Développer un "Club Industriel" et des événements favorisant les rencontres entre industriels
- . Favoriser le partage d'information avec les différentes institutions publiques et parapubliques ■

📍 Gare d'Aubazine . Saint-Hilaire-Peyroux.

LA NOIX GAILLARDE



Transformation et commercialisation de fruits à coque.

- 35 salariés
- Investissement de 2,9 M€ : machines et nouvelle usine sur la ZA des Alleux II à Saint-Mexant
- 13 créations d'emplois

📍 Gare d'Aubazine . Saint-Hilaire-Peyroux.

CESSAC EMBALLAGES



Fabrication de conditionnement en carton, bois et lissu.

- 30 salariés.
- Investissement prévu de 1,2 M€ : machines et nouveau bâtiment sur ZA des Alleux II à Saint-Mexant
- 5 à 10 créations d'emplois

FOCUS

CESSAC EMBALLAGES

LE PROJET

Le projet d'investissement terrain/bâtiment/machines, sur la Zone d'Activités des Alleux II à Saint-Mexant, vise à développer une nouvelle marque de produits et proposer une offre globale pour mieux répondre aux besoins des clients. 4 orientations :

- Logistique (stockage et livraison)
- Commercialisation d'emballages standard
- Fabrication de petites séries
- Impression numérique personnalisable et écologique



Jean-Marie Cessac

Dirigeant
de Cessac Emballages

L'importance des volets sociaux et environnementaux. Nous sommes une petite entreprise, qui est en train de passer le cap de la 2^e génération pour s'intégrer dans une nouvelle ère économique. Notre projet comporte une forte dimension sociale et humaine. Par exemple, il n'y a pas d'école qui forme à cette spécialité des emballages. Nos salariés ont tous bénéficié de formations internes.

Nous recruterons donc des personnes sans condition de diplôme, ce qui me semble particulièrement intéressant d'un point de vue du marché local de l'emploi. Nous sommes particu-

lièrement attachés à ce volet social, qu'on retrouve aussi dans nos conditions salariales (congrés, durée du temps de travail, bien-être au travail).

Par ailleurs, nos produits sont fabriqués à 90 % avec des matières premières françaises et régionales notamment. L'ensemble de nos produits en bois sont fabriqués avec du pin des Landes par exemple. Nous nous inscrivons dans une démarche environnementale puisque nos produits (bois, cartons) sont recyclables et écologiques.

L'accompagnement proposé par Tulle agglo et le cabinet EY. Avant l'accompagnement proposé par l'agglo et le cabinet EY, notre projet avait la chance d'être dimensionné pour aller jusqu'au bout grâce à des fonds propres et un financement bancaire. Mais grâce à l'aide obtenue via France Relance, cela va nous permettre de faire des choses que nous n'aurions pas pu réaliser et c'est un véritable atout.

L'accompagnement dispensé par EY a été particulièrement appréciable sur bien des aspects : présentation, compréhension des enjeux, gentillesse ou encore communication. C'est une collaboration que nous avons particulièrement appréciée, notamment grâce au climat de confiance, indispensable dans le milieu de l'entreprise. Son suivi dans la demande des subventions a été précieux.

Il s'agit d'une très belle initiative des pouvoirs publics, de France Relance jusqu'à Tulle agglo, où nous avons trouvé des interlocuteurs disponibles et à l'écoute de nos besoins. Moins de papiers et plus de dialogue pour un très bon résultat ! ■

interview

TRAVAILLER SUR L'AVENIR



Bernard Combes

Vice-président de Tulle agglo
en charge du développement
économique

Dans quelle mesure l'accompagnement dispensé par l'ANCT a-t-il été important pour Tulle agglo ?

Suite à l'annonce de la fermeture du site de BorgWarner sur la zone d'activités de La Montane à Eyrein, il était indispensable d'accompagner économiquement de manière rapide notre territoire.

Pour cela, l'expertise et l'expérience du cabinet conseil Ernst & Young ont permis une analyse de l'activité des industriels qui souhaitaient se développer et/ou se diversifier. En collaboration avec le pôle éco de Tulle agglo, les domaines de l'investissement productif, du développement immobilier, de la transition écologique et de la digitalisation ont été particulièrement analysés.

Cette phase d'étude a permis le recensement et la calibration des besoins d'une cinquantaine de projets représentant près de 40 millions d'euros d'investissement et potentiellement créateurs de 140 emplois directs.

Quel bilan en tirer aujourd'hui et pour demain ?

On ne peut que se féliciter des premiers résultats. En effet, sur l'ensemble des projets ayant fait l'objet d'une

instruction, quatre sont d'ores et déjà lauréats de différents dispositifs d'accompagnements financiers portés par l'État ou la région Nouvelle-Aquitaine. Le dispositif Territoires d'Industrie porté par l'État apporte ainsi une enveloppe de subventions de plus de 1,3 million d'euros. Cet accompagnement financier va permettre la création d'au moins 45 emplois directs sur le territoire de Tulle agglo. C'est loin d'être négligeable.

De plus, cinq autres dossiers sont également en cours d'examen. Ils pourraient être dotés de plus d'1,4 million d'euros de subventions et créer 22 emplois supplémentaires.

Des projets moins avancés sont en outre concernés par un accompagnement financier. Ils sont actuellement en phase de construction en collaboration avec le pôle éco de la communauté d'agglomération.

Comment le territoire va-t-il s'emparer de ce travail et le faire vivre ?

Au-delà de sa mission d'accompagnement technique, le cabinet Ernst & Young a également travaillé en collaboration avec le pôle éco de Tulle agglo à la construction d'une feuille de route économique.

Si les aides financières directes permettent d'investir et de recruter à très court terme, il m'est apparu indispensable de travailler sur l'avenir en portant des projets permettant au territoire de mieux s'organiser pour appréhender les défis de demain. Ainsi, la feuille de route "développement économique" construite autour de 15 axes va prochainement permettre aux élus de choisir et prioriser les actions à mettre en place pour assurer une suite cohérente à l'intervention d'Ernst & Young, en partageant des premières actions mises en place. ■

#SCOT . épisode 2 : Le diagnostic

DESSINER L'ARMATURE TERRITORIALE

En septembre 2020, Tulle agglo s'est engagé dans un vaste chantier, celui de réviser son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT pour les intimes). Second épisode de cette série 100% territoriale : le diagnostic ! C'est quoi ? Ça sert à quoi ? Quelles sont les thématiques abordées ? Le Tam vous présente les premiers grands enjeux !

Depuis plusieurs mois, Tulle agglo travaille à la réalisation d'un diagnostic territorial, avec l'appui de PIVADIS et CRB Environnement. À ce titre, des groupes de travail thématiques ont été mis en place afin d'aborder les différents enjeux du territoire. Ils ont réuni élus, personnes publiques associées (État, Région, Chambre d'agriculture...) et techniciens de Tulle agglo. À ce stade, les six premiers ont pu se tenir : armature territoriale ; démographie, habitat et mobilités ; consommation foncière ; développement économique, commerce et tourisme ; trame verte et bleue, énergie, climat et eau ; agriculture et forêt. Ils ont mis en avant les forces et les faiblesses du territoire, ainsi que les opportunités et menaces qui pèsent sur ce dernier.

Dans le cadre du diagnostic, un travail est réalisé pour dessiner "l'armature terri-

toriale" de demain. Celle-ci permet d'établir les dynamiques et synergies entre communes afin que chacune d'entre elles ait une place et un rôle à jouer dans la vie du territoire. Cette armature est évolutive tout au long de la construction du SCoT, au fil des débats. Dans cette logique, l'un des premiers grands enjeux identifiés dans le diagnostic est l'agriculture. À ce titre, une "rando-SCoT" est organisée à destination des élus afin de mettre en évidence cette thématique (transmission, reprise, transformation des productions, circuits courts, projets innovants...). Autre thématique forte : l'habitat et les mobilités. L'un des principaux constats fait état d'une surconsommation du foncier et un développement des mobilités alternatives complexe à mettre en œuvre sur un territoire rural. ■

L'INFO EN +

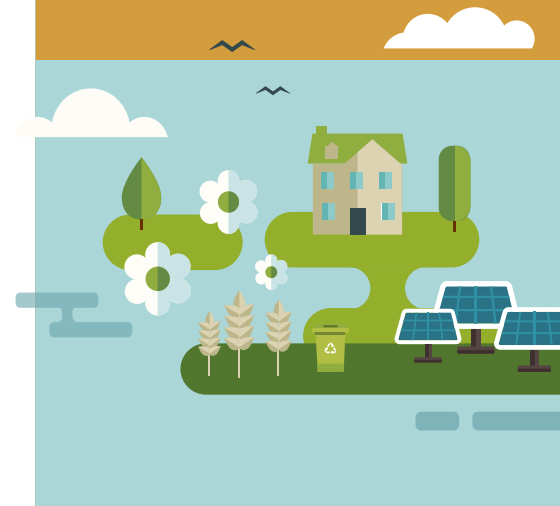
Le SCoT et le PCAET fusionnent pour devenir un "SCoT-AEC"

Tulle agglo était engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce document doit permettre au territoire d'accélérer sa transition énergétique et de s'adapter au changement climatique. La loi ELAN a permis de fusionner SCoT et PCAET pour les regrouper en un seul document et assurer ainsi leur meilleure cohérence : une seule procédure, une même concertation publique, un seul document de référence pour des actions plus efficaces. C'est le choix qu'on fait les élus de Tulle agglo cet été, place donc désormais au "SCoT-AEC".



.01

Le diagnostic
Mise en évidence
des thèmes prioritaires
 Terminé et validé fin 2021



.01 Le diagnostic. À l'échelle de Tulle agglo, il a mis en évidence des enjeux en matière d'attractivité territoriale, d'amélioration de l'habitat, de mobilités, d'agriculture, de développement des énergies renouvelables. En parallèle, l'élaboration d'un état initial de l'environnement est en cours de réalisation. Il vise à cartographier une "trame verte et bleue" et à répertorier les zones à protéger (ex. : ressource en eau, zones humides, corridors écologiques...).

.02 Le projet d'aménagement stratégique (PAS). Le travail sera engagé dès novembre 2021, sur la base des enjeux identifiés par le diagnostic



Le PAS [Projet d'Aménagement Stratégique]

Vision du territoire à 20 ans

Début : novembre 2021 . Fin : 2^e trimestre 2022

Le DOO [Document d'Orientations et d'Objectifs]

Panel des actions
à entreprendre

Début : 2^e trimestre 2022
Fin : fin 2022

territorial. Les ateliers thématiques mis en place lors du diagnostic se réuniront à nouveau afin d'alimenter ce projet qui permettra aux élus de définir un projet politique prospectif. Le PAS contient également la stratégie du PCAET (voir L'info en +).

.03 Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) : c'est le volet opérationnel du SCoT. Il fixe des règles faisant de lui le seul document opposable aux documents d'urbanisme locaux (PLU, POS, cartes communales). Il permet ainsi de mettre en œuvre les objectifs du SCoT en définissant des règles cohérentes pour toutes les communes du territoire.

Yvette Fournier

Vice-présidente de Tulle aggro en charge de l'attractivité et de l'aménagement du territoire, de la formation et de l'enseignement supérieur

"Un projet politique territorialisé et englobant sur 20 ans peut paraître irréaliste et long. Soyez rassuré ! Le SCoT-AEC peut être révisé en cours d'application, au plus tard tous les six ans, en fonction des évolutions des objectifs des politiques publiques sur le territoire. Le bureau d'études qui nous accompagne vise à établir un SCoT-AEC qui sache s'adapter aux aléas démographiques, économiques et environnementaux que connaîtra nécessairement le territoire dans les 20 prochaines années. De toute façon, le SCoT-AEC est un projet de territoire à long terme qui est élaboré en concertation. Si Tulle aggro en est le maître d'ouvrage, sont associés à l'élaboration du SCoT-AEC l'ensemble des élus communautaires, les acteurs du territoire et ses habitants. D'ailleurs, le schéma en cours d'élaboration intègre les axes stratégiques du projet de territoire 2020-2026 de Tulle aggro adopté par le conseil communautaire du 5 juillet 2021." ■



Quentin Mackré

Géographe et urbaniste,
pilote de l'étude

"Le travail sur le diagnostic a permis de mettre en évidence des déséquilibres territoriaux marqués. D'un côté : des territoires "périurbains" attractifs et dynamiques mais qui contribuent à l'affaiblissement des pôles (dont celui de Tulle) et à l'étalement urbain. De l'autre : des territoires ruraux au cadre de vie préservé mais qui peinent parfois à maintenir leur population et leurs équipements. L'enjeu du SCoT sera donc de trouver un développement réaliste et équilibré pour ces deux espaces. Un autre enjeu issu du diagnostic sera de freiner fortement la consommation foncière d'espaces agricoles, naturels et forestiers par l'urbanisation dont le rythme sur Tulle aggro est aujourd'hui supérieur aux territoires comparables analysés. Quant au PAS, il s'agira d'arriver à trouver une cohérence et une complémentarité pour les 20 prochaines années entre le développement de l'urbanisme, les systèmes de mobilité à développer et les espaces naturels à préserver." ■

zoom sur l'actualité des communes de l'agglomération

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS



Saint-Hilaire-Peyroux

Nouvel arrivant au cabinet médical

Teddy Perriot, éducateur sportif diplômé d'État, spécialisé en maintien de l'autonomie de la personne et référencé "Sport Santé et Sport sur ordonnance" s'installe au cabinet médical de Saint-Hilaire-Peyroux situé à Bel Air. Les séances qu'il propose permettent de poursuivre un travail de prévention basé sur l'entretien de la souplesse articulaire et de la mobilité, le travail de l'équilibre, la coordination gestuelle, les habiletés motrices, le reconditionnement physique après blessure et postopératoire, mais aussi l'entretien de la mémoire afin de ralentir le vieillissement cérébral. Il s'adresse aux enfants, adultes, seniors touchés par l'obésité, le diabète, un cancer, une pathologie cardiaque, une affection de longue durée. Lors de la première séance, il réalise une évaluation précise avant d'entamer des séances d'une heure maximum, adaptées à chaque cas et à certaines pathologies. Il peut se déplacer à domicile ou consulter à son cabinet. L'orientation se fait principalement sur ordonnance d'un médecin généraliste ou spécialiste, et une prise en charge par la mutuelle est possible selon les forfaits. Pour prendre rendez-vous : 06 19 12 11 31.

Beaumont

Deux nouveaux logements aménagés

Depuis le début de l'été, des travaux sont en cours au premier étage de la mairie de Beaumont. Les élus ont souhaité utiliser ce grand espace inoccupé pour créer deux appartements à louer et répondre à une demande grandissante de logements locatifs à la campagne. Le projet – d'envergure pour une petite commune – comporte donc la réalisation d'un T4 de plus de 90 m² et d'un T2 de 60 m², avec cuisine équipée pour les deux et la création d'un accès extérieur avec la pose d'un escalier budgété à 50 000 €. Les futurs locataires pourront également profiter d'un jardin situé à l'arrière de la mairie ainsi que d'un parking privé. La fin des travaux est prévue pour la fin d'année 2021. ■



Le P'tit marché de Saint-Salvador



Depuis le 17 juin dernier, Saint-Salvador s'anime autour de son ancienne épicerie tous les jeudis soir de 17h à 19h pour son marché de producteurs. L'offre est variée : légumes, pain, œufs, pâtisseries, viande, miel, pain d'épices ou encore fromages. Le restaurant de la commune y propose également son plat du jour et ses tourteaux. Côté non alimentaire : couture, bijoux, savons et objets divers font le bonheur des habitants et un ferronnier d'art vient même aiguiser vos couteaux. Un mail informe chaque semaine des producteurs présents. Face au succès, bonne nouvelle : le marché est pérennisé toute l'année avec en point de mire un marché de Noël le jeudi 9 décembre prochain.
Info : marche.saint.salvador@gmail.com

L'INFO EN +

Le Sport Santé constitue l'un des volets du Contrat Local de Santé dont s'est dotée Tulle agglomération en 2018 en association avec l'Agence Régionale de Santé de Corrèze, la Préfecture et la Ville de Tulle. Principal objectif : créer des synergies entre les acteurs de la santé et assurer un véritable maillage du territoire.

EN BREF



COURSE à Pied

La team Chameyrat sur le podium des Foulées Tullistes !

La "team Chameyrat" a de nouveau fait parler d'elle cette année lors de la 43^e édition des Foulées Tullistes en remportant plusieurs prix. La municipalité, sous la houlette des conseillères Adeline Comby et Joëlle Boucharel, avait en effet convié tous les Chameyracois qui le souhaitaient à constituer une équipe aux couleurs de la commune. Des entraînements spécifiques étaient même proposés 3 fois par semaine au stade du Puy de Mirat.

Pari réussi avec 44 inscrits, âgés de 4 à 57 ans, et deux trophées collectifs bien mérités puisque la team a remporté le trophée de la 1^{re} équipe du challenge du nombre et la 3^e place du challenge des écoles. À noter la performance individuelle de Sacha Eyrolle qui finit 2^e de la course baby.

C'est donc une fierté pour la commune de Chameyrat qui tient à remercier les coureurs ainsi que les nombreux supporters et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !



Seilhac

Une maison France Services

Une maison France Services est désormais installée dans les locaux de la mairie de Seilhac. Deux agents ont été formés par les opérateurs partenaires pour accueillir les usagers, leur délivrer un premier niveau d'information et les accompagner dans leurs différentes démarches. Une borne libre-service est également à disposition. L'espace permet à chaque citoyen d'avoir un accès identique aux services publics sur le territoire national. Actuellement, on recense 10 partenaires : Caf, CPAM, MSA, DGFiP, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, CARSAT, Pôle Emploi, AGIRC ARRCO et La Poste. D'autres partenariats locaux et nationaux sont envisagés.

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h-12h et 14h-17h, mercredi 9h-12h.
Contact : 05 55 27 05 70
 ou seilhac@france-services.gov.fr

4

Les communes de Chameyrat, Favars, Saint-Hilaire-Peyroux et Saint-Mexant se sont associées pour proposer gratuitement aux enfants de 5 à 16 ans des activités sportives (Swin-Golf, sports collectifs, escrime, boxe, tir à l'arc ou pétanque) durant tout l'été, en partenariat avec l'association Profession Sport Limousin. Mission réussie, un essai à transformer en 2022 !

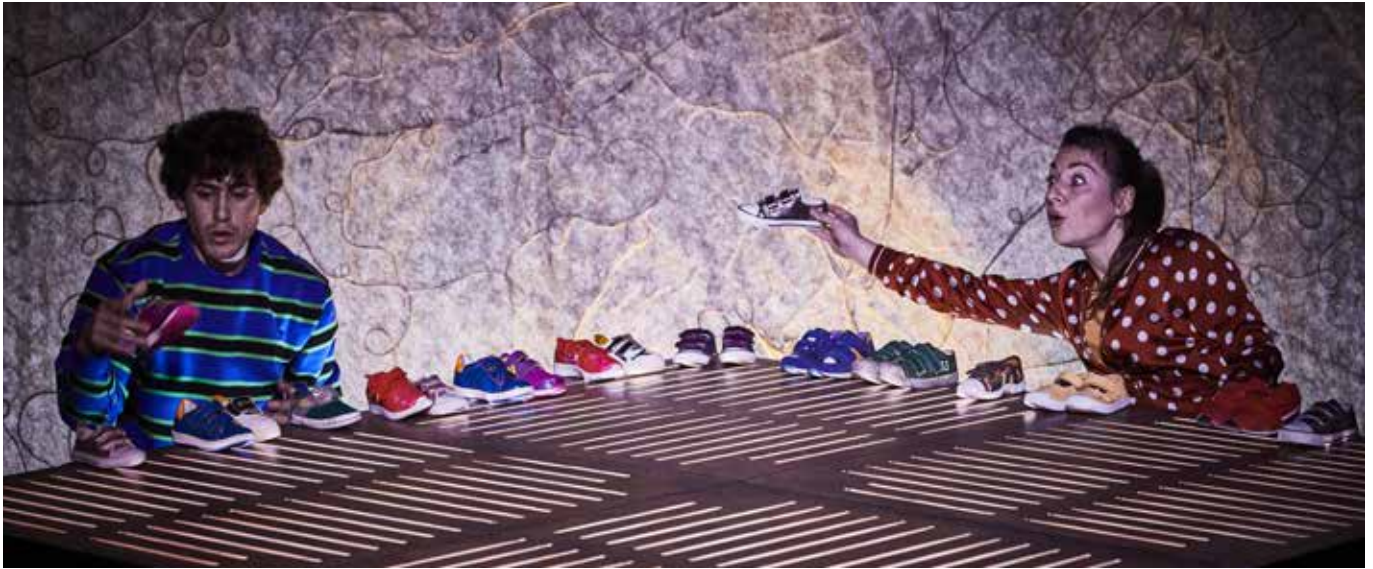


SPORT

Une piste enduro VTT à Naves

Grâce à la collaboration sympathique et efficace des services techniques de Naves et de l'association des Chandarers, une piste enduro VTT a vu le jour sur la commune de Naves à côté du belvédère. L'ouverture de cette piste, baptisée "L'Espinassou du belvédère", est marquée par son empreinte écologique puisqu'elle a permis de nettoyer un bois en sortant trois camions de vieux pneus et des machines à laver !

Son tracé, partant du belvédère où ont été installées des toilettes sèches desservant ainsi également la future liaison douce entre Naves et Tulle, vous conduira jusqu'à la route de Vimbelle sur un kilomètre de long et 200 mètres de dénivelé. La remontée peut s'effectuer par des sentiers balisés ou par la route du Maugein. Cette piste est en accès libre, sous la responsabilité de chacun. Il ne vous reste plus qu'à la découvrir ! ■



jeunesse

Premier acte sur l'agglo

Depuis 2005, Tulle agglo offre chaque année un spectacle d'arts vivants aux 3 500 écoliers du territoire. Pour 2021-2022, le partenariat avec l'Empreinte se renouvelle pour tendre vers un parcours d'éducation artistique et culturelle à la carte qui puisse s'intégrer aux projets pédagogiques des écoles.

Changement de formule. Jusqu'à présent, un spectacle d'arts vivants était programmé pour les maternelles et un autre pour les primaires. Après 15 ans, une révision de la formule s'est imposée pour permettre d'apporter une offre plus large, un choix plus vaste et avec un accompagnement de l'Empreinte et de la communauté artistique. Premier Acte est donc né, tel le 1^{er} acte d'une démarche artistique. Il permettra aux enfants de l'agglo, tout au long de leur parcours d'élève dans une école, de vivre une expérience prolongée de spectateur et de partager le territoire de l'émotion, du sensible et de la réflexion.

Un parcours sur-mesure. Concrètement, pour la saison 2021-2022, ce ne sont pas moins de 10 propositions de spectacles qui ont été retenues et transmises aux écoles (dans toute la diversité des arts vivants : théâtre, théâtre

d'ombres, musique, danse, voix...). Cela permet aux enseignants de poser un choix en fonction de leur projet de classe ou d'école. Les possibilités sont ainsi démultipliées et permettent une adaptation beaucoup plus fine avec le quotidien des enfants et professeurs. Outre l'habituel accompagnement à la venue au spectacle avant et après la représentation, avec Premier Acte il est tout à fait possible d'intégrer un parcours sur-mesure d'actions d'éducation artistique et culturelle (visites du théâtre, rencontres avec les équipes artistes et sensibilisation, ateliers de pratique artistique...)

Une éducation artistique. La directrice-adjointe de l'Empreinte Nathalie Besançon souligne que l'école reste LE lieu de l'égalité donc Premier Acte est important pour cela. Il permet une rencontre avec les œuvres, avec le sensible, d'aiguiser son regard critique et ses goûts. Une opinion également partagée par Éric Sauvezie, inspecteur de l'Éducation Nationale sur le secteur Tulle-Dordogne : "Pendant 7 à 8 ans, chaque année tous les élèves sont sensibilisés à la diversité des expressions artistiques. Et ce qui peut être une sensibilisation au départ, peut être un déclencheur pour démarrer des projets artistiques et culturels derrière." ■

Tulle agglo finance une très grande partie du budget d'accueil des spectacles ainsi que tous les transports dédiés à cette opération soit 45 500 €.



Christèle Coursal

Vice-présidente de Tulle agglo en charge de la culture et la lecture publique

"Une de nos priorités politiques sur Tulle agglo est de construire un territoire avec une plus grande cohésion sociale et une certaine idée du vivre ensemble. Ainsi, il nous apparaît important de développer la connaissance des arts dès le plus jeune âge. Notre rôle est d'accompagner chaque jeune dans son développement personnel avec une ouverture sur le monde des arts vivants au sens large. Cette nouvelle organisation se veut être plus adaptée au parcours de l'enfant : de la maternelle jusqu'à l'entrée au collège, cette découverte de la culture permet à chacun d'avoir un regard toujours plus élargi et affûté sur le monde qui l'entoure".

création

Le fil se tisse sur l'agglo

C'est une idée née pendant le confinement de mars 2020 qui se concrétise aujourd'hui autour du textile (tissu, dentelle...): "Fil 6". Le projet, initié par la Ville de Tulle, constitue une valorisation de savoir-faire omniprésents dans l'Histoire du territoire, grâce à la création contemporaine.

Un projet ancré dans son territoire.

Fil 6 s'appuie sur l'Histoire de la ville de Tulle et de son territoire. Dès la fin du XV^e siècle, les tisserands de Tulle fabriquaient et exportaient le Drap de Tulle. Au XVIII^e siècle, des femmes se sont organisées pour fabriquer de la dentelle dite en Point de Tulle (qui agrémentaient cols, plastrons et manchettes à la Cour du Roi). 1919 marquait l'ouverture de l'usine à draps du Pont de la Pierre. En 2020 encore, l'Atelier textile Manu naissait dans le cadre de la crise sanitaire pour fabriquer des masques.

Montrer l'ouvrage tel qu'il se fait et les mains de l'ouvrière et de l'ouvrier qui le réalisent : voilà l'objectif de Fil 6. Il emprunte tous les fils qui tissent notre territoire. Il va à la rencontre de femmes et d'hommes lesquels, souvent modestement, se penchent sur l'ouvrage. Il explore les savoir-faire et veut les valoriser. Nombreux sont ces hommes et ces femmes qui dans nos villes et villages continuent des gestes anciens, tissent, brodent ou dentellent...

Favoriser la création contemporaine. L'art est le ciment de Fil 6. La Compagnie Les Aubes Sauvages est notamment à la manœuvre avec le spectacle "Et depuis l'oubli je tisserai la toile du monde" qui propose un renversement du regard. Et si ces simples "bonnes femmes" ouvrières, tisserandes ou blanchisseuses étaient en réalité des déesses en train de créer le monde ? Autour du spectacle, Clémentine

Jolivet propose des ateliers "d'autouluange" destinés à la revalorisation de l'individu et de la question de l'identité. Tout sera à découvrir le 10 décembre à la Boîte en Zinc de Chanteix. De son côté avec "Pointé Cœuvré Tissé", l'artiste Delphine Ciavaldini fait le lien depuis ce début octobre entre les cités d'Aubusson et de Tulle, mais aussi le lien entre verticalité et horizontalité : elle utilise la hauteur sous voûte de l'église Saint-Pierre et le lit de la rivière Corrèze afin de faire dialoguer les savoir-faire.

Un territoire mobilisé. Une dynamique assez incroyable s'est créée autour de Fil 6 faisant du projet une véritable aventure collective. Sabine et sa laine, Jo et son patchwork, Annette et son point de Tulle, l'Atelier textile Manu et sa nouvelle associée la créatrice Katherine Pradeau. L'art photographique est aussi de la partie avec Charlotte Toscan du Plantier qui part à la rencontre dans 22 communes de l'agglo, de 22 femmes et hommes qui cousent, ravudent, brident, ourlent, reprisent, tricotent, "masquent" afin de réaliser 22 portraits. Un travail à l'argentine où une certaine vérité ressort de ces photos, notamment par le regard. Elle tente de capter une douceur, un silence, une contemplation, une tendresse. Très touchée par l'échange qu'elle a avec ces personnes, elle compare leur vie à de la dentelle, du fil, des mailles. Un travail à cheval sur 2021 et 2022. ■

AGENDA

17-18/11 : Master class dentelle à la Cour des Arts. 19/11 : rencontre à la médiathèque intercommunale. 26/11 : soirée économie sociale et solidaire. 10/12 : création à la Boîte en Zinc de Chanteix. Jusqu'en juin 2022 : œuvres visibles à l'Église Saint-Pierre et sur la rivière Corrèze. Retrouvez le programme complet du temps fort "Fil 6" sur www.agglo-tulle.fr



DELPHINE CIAVALDINI SOUHAITE FAIRE RECONSIDÉRER LA MINUTIE GRÂCE À SON ŒUVRE SUR LA RIVIÈRE

décryptage

Comprendre ma facture estimative d'assainissement collectif

Tulle agglo exploite le service assainissement en régie, c'est-à-dire en interne. L'eau potable est gérée par des syndicats intercommunaux [Puy des Fourches - Vézère, Puy-la-Forêt, Maumont et Deux Vallées]. Les habitants reçoivent donc des factures distinctes (pour l'eau potable de la part d'un syndicat et pour l'assainissement de la part de Tulle agglo). Depuis janvier 2021, cette règle s'applique également pour les abonnés tullistes. Focus sur votre facture estimative d'assainissement collectif pour mieux la comprendre.

LES PRINCIPES



1 m³ d'eau potable consommé
=
1 m³ d'eau usée facturé



2 factures par an :
1 estimative + 1 de relève

Les dates de relève sont variables selon les communes (les syndicats d'eau potable transmettent à Tulle agglo le relevé de compteur d'eau).

Ce principe ne s'applique pas aux usagers mensualisés.

Bloc message


pour transmettre une information aux usagers.

Informations de paiement

De nombreuses modalités existent : espèces et chèque (utilisez le talon en bas de la facture), virement bancaire ou par CB sur internet.

Simples et efficaces, la mensualisation ou le prélèvement à échéance sont conseillés, pour y souscrire : assainissement.tulleagglo.fr ou contactez vos gestionnaires abonnés au 05 55 20 54 08.

Exemple d'une facture estimative de juin 2021, dont la dernière relève date d'octobre 2020.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

FACTURE ESTIMATIVE du 14 Juin 2021

Adresse desservie : M NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Votre n° de contrat : **9999999**
Facture n°00001

M/MME NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Régie assainissement agglo
Rue Sylvain Combes - 19000 TULLE
assainissement.tulleagglo.fr
Accueil abonnés : 05 55 20 54 08
regie.assainissement@tulleagglo.fr
Accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h00 // 13h30-17h30

La plupart des démarches concernant la gestion de votre contrat peuvent être réalisées à partir de votre agence en ligne : assainissement.tulleagglo.fr Pour créer votre compte et vous y connecter, utilisez votre numéro de contrat figurant en haut à droite de la facture.

Montant à payer : 120,73 € TTC avant le 5 juillet 2021

comprenant :

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES	109,73 €	91 %
ORGANISMES PUBLICS	11,00 €	9 %

(voir détail au verso)

Consommation facturée : 40 m³
Soit 40 000 litres d'eau

Historique de votre consommation

Période	Relevé	Consommation (m ³)
08/12/17	relevé	127
11/12/19	relevé	66
02/10/20	relevé	87
31/03/21	estimé	40

Périodes prises en compte :
Abonnement : Janvier 2021 à Juin 2021
Consommation : Octobre 2020 à Mars 2021
Prix TTC au litre : 0,00224 € (hors abonnement) soit 2,2385 au m³
Prix TTC abonnement : 31,19 €
Prochaine relève : Octobre 2021

TALON DE PAIEMENT A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Tulle agglo
Régie assainissement agglo
Rue Sylvain Combes 19000 TULLE

N° de contrat : 9999999
N° de facture : 00001

M/MME NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Montant à régler : 120,73 €

Numéro de contrat
demandé à chaque démarche.

Les informations techniques

Elles précisent le relevé des index de votre compteur d'eau. L'index correspond à une consommation réelle. Il est donc présent sur une facture de relève mais absent sur une facture estimative. La régularisation de votre consommation se fait automatiquement sur la facture de relève.

La ligne "abonnement".

Le coût de l'abonnement est fixe, il n'est pas calculé sur la consommation. L'abonnement est facturé en 2 fois : de janvier à juin et de juillet à décembre.

Les lignes "consommation".

Cette facture estimative correspond à la consommation facturée des 6 mois suivants la dernière relève (octobre 2020). La consommation est toujours présentée par année civile : ici, une ligne pour 2020 et une ligne pour 2021. Le tarif peut évoluer d'une année sur l'autre.

La ligne "organismes publics".

Il s'agit d'une contribution reversée à l'agence de l'eau Adour-Garonne. Cet argent finance des actions telles que la mise aux normes des stations d'épuration ou la réfection des réseaux d'assainissement. Elle est proportionnelle au volume d'eau consommé.

Récapitulatif de votre facture
(consommations, abonnement, taxes...)

Informations techniques 2/2

N° compteur	Diamètre	Ancien index	Nouvel index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
X00XX000000	15			31/03/2021	Par estimation	40 m ³		40 m ³

Votre Facture en détail		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES						
Abonnement	du 01/01/21 au 30/06/21	0,5	56,6900	28,35	10,0%	31,19
Consommation (m3)	du 02/10/20 au 31/12/20	20	1,7800	35,60	10,0%	39,16
Consommation (m3)	du 01/01/21 au 31/03/21	20	1,7900	35,80	10,0%	39,38
ORGANISMES PUBLICS						
Modernisation réseau de collecte (par m3)	du 02/10/20 au 31/03/21	40	0,2500	10,00	10,0%	11,00
Total général				109,75		120,73

TVA : acquittée sur les débits
Dont TVA 10,0 % : 10,98 € sur la base 109,75 €

Détail des montants				
Montant Total HT	Montant Total TVA	Montant Total TTC	Solde antérieur	Montant à payer :
109,75 €	10,98 €	120,73 €	0,00 €	120,73 €

TULLE AGGLO - Siège social : Rue Sylvain Combes, 19000 Tulle - SIRET 241927201001017 - TVA n° FR26241927201 - APE 3702Z - IBAN FR761007119000000200129006 - RCS Tulle 491991

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.

CONTACT

Régie assainissement Tulle agglo

Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle
regie.assainissement@tulleagglo.fr
05 55 20 54 08 (lundi, mercredi,
jeudi et vendredi : 9h-12h et
14h-17h30).

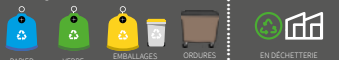
Accueil physique sur rendez-vous.



**CECI N'EST PAS UN DÉCHET,
CECI EST UN DÉPÔT SAUVAGE.**

Les déchets par terre, c'est interdit.

À CHAQUE DÉCHET SON CONTENANT



ET À CHAQUE CONTENANT SON CAMION



SINON CE N'EST PAS COLLECTÉ !



déchets

Halte aux dépôts sauvages !

On l'oublie souvent mais un déchet ne devient un déchet que lorsqu'il est déposé dans un contenant prévu à cet effet. S'il est déposé au sol, c'est un dépôt sauvage !

Du simple mégot jeté par terre au canapé abandonné à côté du bac à ordures ménagères en passant par le sac d'emballages recyclables triés mais déposé à côté d'une colonne à verre, tous constituent des dépôts sauvages. ■

EN BREF



Landes des Chaux à Clergoux

En 2020, une opération de restauration de zone humide sur les landes des Chaux a été retenue dans le cadre de l'appel à projets sur les zones humides de l'entente sur l'eau. Les landes des Chaux couvrent un plateau de 430 hectares situé au carrefour de 4 communes de Tulle agglomération où le taux de boisement est passé de 5 à 85 % en 150 ans.

Les travaux hydrauliques réalisés pour permettre les plantations de résineux sur ces milieux humides ont un impact sur l'hydrologie des affluents du Doustre et de la Corrèze qui y prennent leurs sources. Échelonné sur 4 ans, ce travail réalisé en partenariat avec la commune de Clergoux, l'Office National des Forêts et le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine vise à remettre en état une partie du sectional de Chauzeix.

Cet automne 2021, le site fait l'objet d'un bûcheronnage sélectif pour l'ouvrir et permettre le comblement des fossés de drainage en 2022 et à terme la remise en pâture. Un projet de plus de 54 000 € sur 4 ans financé à 80% par la région Nouvelle-Aquitaine et l'agence de l'eau Adour-Garonne.



alimentation

Une appli antigaspi !

Connaissez-vous Gaspifage ? Cette jeune start-up corrézienne créée par Richard Calmels, habitant de Saint-Mexant, s'attaque au défi du gaspillage alimentaire. Le principe ? Connecter grâce à une application mobile les commerçants qui ont des invendus de la journée ou de la veille, en limite de date de vente, et les utilisateurs de l'application.

Ceux-ci pourront choisir des paniers constitués de ces produits à moindre prix (entre 3 et 5 € max/produit) et ainsi éviter qu'ils soient jetés. Le paiement s'effectue directement sur l'appli et l'utilisateur récupère son panier chez le commerçant à l'heure indiquée.

Appli gratuite, compatible IOS et Android. ■

Plus d'infos usagers et professionnels de l'agroalimentaire : <https://gaspifage.fr>

76

C'est le nombre de bâtiments qui sont concernés par des audits énergétiques lancés en groupement de commande par Tulle agglomération dans le cadre de son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) avec 9 communes : Chamboulive, Chameyrat, Champagnac-la-Prune, Corrèze, Favars, Naves, Saint-Clément, Saint-Paul, Sainte-Fortunade). Cela permettra d'engager des rénovations énergétiques et/ou des programmes d'économies d'énergie.

La parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

Tulle aggro, agit quotidiennement pour rendre plus de services, aménager et construire le territoire de demain.

Reconnaissons-le, faire vivre, partager des projets sur un espace de 43 communes, 45 000 habitants, avec 73 élus communautaires nécessitent de l'écoute et la prise en compte des spécificités. Les intercommunalités agissent dans un environnement complexe avec des lois aux multiples incidences sur leurs compétences (urbanisme, habitat, mobilités, déchets, eau...). Malgré cela l'agglo poursuit ses actions avec de belles réussites.

Une rentrée au campus. C'est un réel plaisir de voir le bâtiment 419 réhabilité accueillir 300 étudiants. A Souilhac, sur ce site historique de la ville de Tulle, c'est désormais la « Manu des savoirs » qui se développe. Parole d'étudiants : c'est le jour et la nuit entre les anciens locaux vétustes de l'école d'infirmières et le nouveau campus moderne et

fonctionnel. L'agglo a réalisé ce projet à plus de 5,5 millions d'euros en faveur de l'enseignement supérieur, avec une attention particulière en matière énergétique avec notamment un programme d'autoconsommation électrique grâce à sa toiture en panneaux photovoltaïques et des forages de géothermie. A proximité, le campus connecté permettant de suivre à distance des formations diplômantes, complète le dispositif. Place à présent à la poursuite du travail de fond engagé avec tous les organismes de formation d'enseignement supérieur, tout en dynamisant la vie étudiante afin de rendre notre bassin de vie attrayant aux jeunes.

Des aides en faveur de l'habitat. Engagé depuis plusieurs années dans l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat ambitieux, l'agglo a lancé son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur ses 43 communes. Vous trouverez encarté dans ce TAM un dépliant présentant ce dispositif d'aides aux bailleurs et propriétaires occupants (70 % des foyers sont éligibles) afin de réhabiliter leurs logements. Vous pouvez

bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé : conseil et visite du logement, réalisation de diagnostic énergétique, aide à l'élaboration du projet, simulation financière des aides, prise en charge des dossiers de subvention, ... Tulle aggro travaille parallèlement à la création d'une Maison de l'Habitat, véritable guichet unique en faveur de l'habitat et de la rénovation énergétique.

Mais aussi... L'agglo s'engage aux côtés des entrepreneurs locaux : aides directes aux commerces, artisanat, services dans le cadre d'Eco Pulse ; soutien personnalisé pour la transformation numérique ; accompagnement massif des entreprises industrielles (dossier de ce TAM) ; ... Par ailleurs, nous y reviendrons mais le conseil communautaire devra opter pour un nouveau dispositif de collecte des déchets permettant d'améliorer les performances de tri, projet de longue haleine en faveur de l'environnement.

Tulle aggro agit, accompagne, aide... Laissons la critique systématique, la caricature et l'immobilisme aux déclinologues habituels. ■

GROUPE OPPOSITION

En 2020, l'annonce brutale de la fermeture du site Borgwarner plongeait les Corrèziens dans la stupeur et la consternation.

Un site de 65 000 m², une usine de 15 000 m² et 368 salariés qualifiés sur le carreau. Un désastre d'autant plus cruel que le projet de reprise avorté par l'industriel Punch Powerglide participait à accroître le chaos initial.

Tulleagglo à la barre

Tulleagglo, dans la plénitude de ses moyens en matière de compétences économiques, se devait de construire un projet de développement des entreprises industrielles de notre bassin afin d'offrir des opportunités de travail aux salariés licenciés. Cela était d'autant plus crucial pour la majorité sortante que la mandature précédente a été marquée par deux échecs cuisants : le départ de Mécatep pour Figeac avec 50 salariés et le raté de Mécabrive qui, malgré toute sa bonne volonté, n'a pas pu s'installer sur le site

de la Manu où elle s'engageait à créer une centaine d'emplois.

Premières désillusions

La Présidence de Tulleagglo proposait le 13 septembre dernier, dans le cadre d'une commission économique élargie, de nous présenter les premiers résultats de son travail. Première désillusion : sur les quatre acteurs présents durant cette réunion, seuls "la Noix gaillarde" et "Maugein accordéons" envisageaient de s'installer sur le site. L'attention apportée par le vice-président en matière économique aux entreprises locales est louable mais la taille de ce site nécessite une démarche plus ambitieuse et plus ouverte sur des entreprises industrielles hexagonales. Il faut changer de braquet, consulter des professionnels de l'industrie afin de partager leurs expériences, leurs carnets d'adresses et leurs expertises pour percevoir les perspectives offertes au moment où la France veut réarmer son tissu industriel. A noter l'absence sur ce dossier du Président Hollande qui laisse apparaître un détachement total par rapport à son territoire d'élection.

Le vice caché

Le site de Borgwarner est doté de 27 tonnes de batterie pour assurer une alimentation électrique continue et pallier aux microcoupures qui endommageraient les lignes de production. Cela représente à minima pour leur entretien et les nécessités annexes 250 000 euros de charge de fonctionnement par an. Qui peut payer une telle somme ? Interrogé par nos soins sur l'identité du porteur de projet pour l'achat du site, le Président Breuil a botté en touche. Il faut convenir que cet investissement serait bien trop coûteux et hasardeux pour l'Agglo.

Mea culpa

La meilleure nouvelle durant cette soirée sera peut-être venue de l'annonce d'Eyrein industrie de prendre en charge la décontamination de son ancien site de production souillé par des décennies d'activités. Après sa sévère condamnation pour la pollution de la Montane en 2015 et dans l'attente du procès à venir pour la catastrophe écologique de 2018 où ce même cours d'eau fut vitrifié une fois encore, ce choix suggère une prise de conscience. ■

LE CENTRE
AQUA
INTERCOMMUNAL



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE MARDI
ENTRE 15H45 ET 17H45

1 ENTRÉE = 2€